

## La Roche-sur-Yon. Les Verts veulent revoir le règlement sur la publicité en ville

Le règlement local de publicité ne passe pas chez Europe Écologie les Verts à La Roche-sur-Yon. Les militants encouragent la population à répondre à l'enquête publique de la Ville.



Mathilde Magé, Guy Batiot, Alain Bulteau et Claire Mauriat en lutte contre les panneaux publicitaires et son plan de révision. | OUEST-FRANCE

Publié le 25/05/2021 à 16h20

Trop de panneaux publicitaires [à La Roche-sur-Yon](#) ? Voté en conseil municipal en février 2021 après une première délibération en 2018, le nouveau règlement local de publicité vise à alléger la quantité des panneaux publicitaire dans la ville. Il doit être régulièrement révisé.

Celui actuellement en vigueur date de 2011. D'ici deux ans, le nouveau projet prévoit que ces panneaux devront adopter un format plus petit de 8 m<sup>2</sup> maximum, quand ils ne seront pas complètement interdits dans certains secteurs. Les publicités lumineuses devront être éteintes de 23 h à 6 h, contre 1 h à 6 h aujourd'hui. Des mesures que le groupe Europe Écologie les Verts (EELV) de La Roche-sur-Yon **« demande à modifier »**.

### Une étude lancée aux habitants

Le groupe souhaite revoir plusieurs points dans ce règlement. **« La taille de 8 m<sup>2</sup> est fausse. L'affichage ne s'est réduit qu'à 11 m<sup>2</sup>. Nous en demandons 4 m<sup>2</sup> maximum dans les zones concernées »**, s'indigne Claire Mauriat, conseillère municipale. **« Certaines publicités, dont la Ville n'a pas la main dessus, sont en contradiction avec leurs engagements comme les pubs sexistes ou pour des voitures très polluantes. »** Le groupe relaie aussi les mots de l'association **Paysage de France** qui qualifie ce projet de RLP comme **« l'un des moins bons de France »**.

Mais c'est surtout le manque de concertation qui agace le groupe EELV. **« La Ville a rencontré des groupes d'afficheurs et les commerçants mais jamais l'opposition ni les habitants. Cela signifie-t-il que la concertation est terminée ? »**, s'interroge Guy Batiot.

C'est chose faite depuis le 17 mai puisque la Ville a lancé une étude publique sur ce RLP. **« Nous appelons à la mobilisation pour que les gens s'approprient leurs espaces en allant répondre à l'enquête. »** Les habitants sont invités à déposer leurs observations au commissaire enquêteur situé 5, rue de la Fayette à La Roche-sur-Yon, mercredi 26 mai de 9 h à 12 h et mercredi 2 juin de 9 h à 12 h.